

Ce masque néo-calédonien fait partie des collections du Musée de Carnac. Initialement perdu, il a été retrouvé par le musée dans les locaux de l'université Rennes 1.



MUSÉES DU MORBIHAN OÙ SONT PASSÉES LES 1 629 ŒUVRES DISPARUES

Depuis deux siècles, des institutions nationales déposent dans des musées locaux certaines de leurs œuvres pour enrichir leurs collections. Dans le Morbihan, 62% d'entre elles ont tout bonnement disparu.

En avril, une synthèse est passée totalement inaperçue dans le département. Elle met pourtant en avant un chiffre étonnant : 1 629 biens culturels déposés par l'État dans des musées, mairies ou sous-préfectures morbihannaises auraient disparu. À l'origine de ce rapport choc ? La Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art. Installée à Paris, elle a été créée en 1996 suite à un constat de la Cour des comptes : celui d'un manque de rigueur dans la tenue des inventaires. Mais pas que. Également dans le suivi des dépôts consentis par l'État depuis deux siècles pour enrichir les collections des musées locaux. « Depuis nous pilotons les missions de récolement », précise Jean-Philippe Vachia, président de la commission. « "Récoler" consiste à se rendre sur le terrain pour vérifier la présence physique d'œuvres d'art à l'endroit où elles devraient être. » Ces œuvres sont prêtées par plusieurs institutions appelées déposantes. On compte parmi elles le Centre national des arts plastiques (Cnap), la Manufacture nationale de Sèvres, le Mobilier national, le Service des musées de France (SMF), le Musée de l'Armée ou le Musée national de la Marine. La notion de biens culturels peut donc aller d'un tableau à un silex, une chaise ou une assiette.

Négligence

Pour ce qui est du Morbihan, 2 611 biens culturels ont été récolés par ces institutions. 62% sont recherchées. Un taux de disparition très supérieur à la moyenne des autres départements (21,29%) et surtout largement dopées par le Musée de Préhistoire de Carnac. Sur les 1 629 biens non vus, 1 323 auraient disparu de ses réserves. « Le musée d'archéologie nationale ne sait même pas précisément combien d'objets y ont été déposés », souligne Céline Cornet, adjointe à la direction. En plus des dépôts, le musée estime avoir perdu entre 1 000 et 2 000 objets de ses propres

collections (300 000 pièces environ). Où toutes ces œuvres sont-elles passées ? Le musée se le demande aussi mais avance quelques explications. Concernant les dépôts culturels de l'État, les premiers remontent à 1936. À cette époque, les inventaires n'étaient pas toujours tenus avec une grande rigueur. « Sur les registres anciens, il est parfois seulement mentionné "lot de 18 objets taillés en silex", sans descriptions, dimensions ou photos qui pourraient nous aider à les identifier. » Les pièces peuvent donc être dans les réserves, mais certaines n'ont pas non plus de marquage. Difficile donc de les reconnaître. Quant aux conservateurs de l'époque¹, ils étaient bénévoles. Certains, peu scrupuleux, auraient vendu quelques pièces pour arrondir leurs fins de mois.

Mais il y a encore plus surprenant : dans les années 70, le bâtiment qui héberge le musée commençait à se délabrer. « On nous a raconté que des étagères se sont effondrées les unes sur les autres, mélangeant les collections. Des objets se sont même retrouvés dans le vide sanitaire », assure Marion Pérez-Bleuzen, régisseuse des collections. Dans les années 80, pas le choix : le musée déménage et s'installe dans le bâtiment qu'il occupe actuellement. Une partie des collections reste dans l'ancien local. « Mais dans les années 90, il s'est effondré. Il a fallu en urgence tout évacuer. On n'est pas 100% sûr que tout a été récupéré. Maintenant, l'ancien musée est détruit. Peut-être que dans les gravats, il y avait encore des objets du musée. C'est de la négligence », reconnaît l'adjointe de direction.

Casquette d'enquêteur

Le passé est ce qu'il est. Aujourd'hui le musée de Carnac met toute sa bonne volonté pour retrouver les pièces disparues. Comment ? En sortant sa casquette d'enquêteur. « En janvier, nous avons retrouvé dans les caves de l'université Rennes 1 près de 300 œuvres qui viennent de nos collections. On a aussi vu des objets issus de nos dépôts

DANS LES GRAVATS, IL Y AVAIT PEUT-ÊTRE ENCORE DES OBJETS DU MUSÉE

CÉLINE CORNET,
adjointe à la direction du Musée
de Préhistoire (Carnac)

manquants. On va prévenir notre déposant. » Que faisaient toutes ces œuvres à 150 km de Carnac ? Dans les années 50, le musée était, comme celui de Penmarc'h (Finistère), géré par l'université Rennes 1. Dépôts ou collections propres, des transferts d'œuvres ont eu lieu entre les trois institutions. Le tout sans trace écrite. D'où ces heureuses trouvailles 70 ans plus tard. Parfois à des endroits inattendus. « On a par exemple retrouvé des objets qui décoraient certains bureaux à Rennes 1. C'était le cas d'un masque néo-calédonien qui faisait partie de nos collections. »

Les disparitions de dépôts de l'État ne sont pas toujours dues à des négligences ou à des transferts mal documentés. L'Histoire est parfois aussi passée par là. Comme au Musée de l'Officier à Guer. Selon la synthèse, 194 dépôts de l'État y manqueraient. Parmi eux, 114 sont présumés détruits (car pas de preuves) lors de bombardements en 1944 sur l'école de Saint-Cyr Coëtquidan et le musée. Pour les 80 autres dépôts –dont un volé– le musée n'a aucune piste. Les objets disparus seraient essentiellement des iconographies, des médailles et des éléments d'uniformes. Le dossier a été classé. « On le fait quand on n'a pas assez d'éléments pour réaliser des recherches valables », pointe le président de la commission. « On ne porte plainte qu'en cas de disparition pour des œuvres significatives. Si elles ont une fiche signalétique complète et une photographie. Elles sont ensuite enregistrées sur la base nationale →

Dépositaires	Dépôts	Biens récolés	Biens recherchés
Mairie de Vannes	Cnap	15	4
Musée La Cohue - Vannes	Cnap	253	3
Préfecture - Vannes	Cnap + Manufacture de Sèvres	65	23
Tribunal de Grande instance - Vannes	Cnap	3	1
Mairie de Lorient	Cnap	12	7
Musée de la Compagnie des Indes - Lorient	Cnap + SMF	214	57
Sous-préfecture - Lorient	Cnap	2	2
Centre hospitalier régional - Lorient	Cnap	1	1
Mairie de Carnac	Manufacture de Sèvres	2	2
Musée de Préhistoire - Carnac	SMF	1 323	1 323
Domaine de Kerguéhennec - Bignan	Cnap	15	1
École militaire de Saint-Cyr et musée de l'officier - Guer	Cnap + Manufacture de Sèvres + Musée de l'armée	539	203

Source : Synthèse du récolement des dépôts des biens culturels de l'État, Morbihan. Chiffres des déposants

Remarque : Depuis les récolements, il est possible des biens aient été retrouvés par les dépositaires. Si c'est le cas, ils ne sont pas déduits des biens recherchés.

→ des œuvres recherchées tenue par l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels. »

Suite au récolement des dépôts de l'État dans le Morbihan, des plaintes ont récemment été déposées. C'est le cas pour huit œuvres prêtées par le Quai Branly au Musée de la Compagnie des Indes de Lorient. Déposés dans les années 80, les objets recherchés sont notamment une statuette de guerrier, un morceau de baïonnette, deux pipes et un brûle parfum. Une autre plainte devait aussi être déposée pour le tableau *La Veillée* de Victor Marec. Prêtée au musée lorientais par le Cnap, la toile aurait été volée par l'occupant au château de Thalgoët. Elle y avait été évacuée pour être protégée des bombardements. La synthèse de la commission évoque également une autre plainte, déposée

LA TOILE AURAIT ÉTÉ VOLÉE PAR L'OCCUPANT

en 2013. Elle concerne la gravure *La Pelouse de Compiègne* de Gaston de Latenay. Prêtée à la préfecture de Vannes en 1910, l'œuvre a finalement été retrouvée récemment... à la préfecture. En 2010, deux œuvres –sans dépôt de plainte cette fois– avaient déjà été retrouvées par l'épouse du Préfet. Comme pour le Musée de l'Officier, la Compagnie des Indes et la préfecture ont parmi leurs dépôts plusieurs œuvres disparues lors de la Seconde Guerre mondiale.

Et maintenant ? Pour les dépositaires, les recherches continuent. Globalement après les récolements, seules 5 à 10% des œuvres sont retrouvées. Côté déposants, tous les récolements n'ont pas été effectués dans le Morbihan. Le Cnap doit encore récoler, en 2023, 158 biens dans les mairies de petites communes. En attendant, la commission continue de publier ses synthèses départementales. En trois ans, elle en est à 60. « On veut provoquer une prise de conscience. Sinon, il ne se passerait rien, précise le président de la commission. On veut aussi sensibiliser le public : tous ces objets du patrimoine de l'État sont une richesse parfois insoupçonnée, jusque dans les plus petites communes. » ●

1. Le premier conservateur rémunéré est arrivé au musée dans les années 80.